



Disraeli

# AVIS PUBLIC

**Budget 2025**

**Programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027**

**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,**

**QUE**, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), lors d'une session extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, session convoquée spécialement et qui sera tenue le **lundi 16 décembre 2024 à 19 heures** au lieu ordinaire des sessions, soit au 310 rue Laurier, les membres du Conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes et adopteront, s'il y a lieu, le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

DONNÉ À DISRAELI, CE 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024

---

Kim Côté  
Directrice générale et greffière-trésorière